

REGARD SUR L'ÉNERGIE VERTE

GÉNÉRER DES PERSPECTIVES POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES



Conseil des Ressources
Humaines Autochtones

connexions – partenariats – solutions



OSEA

Ontario Sustainable Energy Association

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction

II. Aperçu du secteur

III. Technologies et perspectives de l'énergie verte

- Planification énergétique collective
- Conservation
- Réseau
- Énergie hydraulique
- Énergie éolienne
- Énergie solaire
 - Thermodynamique
 - Photovoltaïque
- Biomasse

IV. Main d'œuvre

- Marché du travail autochtone
- Formation préalable de la main d'œuvre
- Perspectives pour les Autochtones, leurs communautés et leurs entreprises et occasions
- d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
- Entrepreneurship autochtone

V. Programmes et mesures incitatives

- Programmes de subventions
- Programme de partenariats énergétiques pour les Autochtones
- Contrats TRG et suppléments pour les Autochtones
- Programme de garanties d'emprunts pour les Autochtones

VI. Histoires de réussites

- Abor Group
- Pukwis Energy Coop
- Nation T'sou-ke
- Na Me Res



ontario-sea.org

Depuis plus de dix ans, l'Ontario Sustainable Energy Association (OSEA), un organisme voué à l'énergie durable en Ontario, aide les municipalités ainsi que les entreprises, les institutions et les communautés autochtones à mettre sur pied des projets d'énergie renouvelable. L'OSEA a également mené avec succès la campagne en vue de faire adopter la loi sur l'énergie verte et l'économie verte de l'Ontario.

Téléphone : 416.977.4441
Site Internet : ontario-sea.org



rhautochtones.ca

Le Conseil des ressources humaines autochtones collabore avec les grandes entreprises et les PME autochtones afin de créer des partenariats et des milieux de travail qui font la promotion de l'intégration. Le Conseil élabore des stratégies sectorielles et d'emploi afin de promouvoir l'accès des Autochtones aux secteurs clés de l'économie.

Téléphone : 306.956.5360
Sans frais : 866.711.5091
Site Internet : rhautochtones.ca



INTRODUCTION

Le Conseil des ressources humaines autochtones et l'Ontario Sustainable Energy Association ont produit *Regard sur l'énergie verte - Générer des perspectives pour les communautés autochtones*. Cette publication conjointe traduit un intérêt commun de promouvoir les pratiques exemplaires, de les faire progresser et de les partager en vue de favoriser la pleine participation des Autochtones au secteur de l'énergie verte, un secteur en pleine expansion au Canada.

Les communautés autochtones saisissent l'importance de prendre des décisions qui soutiennent la création, la Terre mère et les générations futures. La terre, l'air, le feu et l'eau sont des éléments fondamentaux sacrés, respectés de toutes les communautés autochtones depuis des temps immémoriaux. Ce sont ces mêmes éléments qui alimentent désormais la "révolution verte" qui générera des milliards de dollars.

L'énergie verte constitue la nouvelle occasion en or pour les Autochtones, leurs communautés et leurs entreprises, lesquels sont, de par leur nature, en position de jouer un rôle essentiel et de tenir une place importante dans cette industrie.

La capacité de développer et de déployer efficacement l'industrie verte et la main d'œuvre autochtone sont deux besoins interreliés des plus importants au Canada à l'heure actuelle. La loi sur l'énergie verte de l'Ontario, qui permet aux particuliers comme aux entreprises de vendre au réseau électrique de l'énergie renouvelable à des taux raisonnables, fixes et à long terme, stimule encore davantage le potentiel autochtone. Cette loi sans précédent est la seule au monde à faire la promotion de la participation

autochtone grâce à des mesures telles que le Programme de garanties d'emprunts pour les Autochtones, le Programme de partenariats énergétiques pour les Autochtones ainsi que des incitatifs financiers, dont les tarifs préférentiels pour l'énergie renouvelable. Selon les estimations, la loi ontarienne sur l'énergie verte entraînera la création de plus de 50 000 emplois dans le secteur de l'énergie verte en Ontario au cours des 3 prochaines années, ce qui permettra de générer des revenus de plus de 10 milliards de dollars.

Le Conseil des ressources humaines autochtones et l'Ontario Sustainable Energy Association ont produit *Regard sur l'énergie verte - Générer des perspectives pour les communautés autochtones*. Cette publication conjointe traduit un intérêt commun de promouvoir les pratiques exemplaires, de les faire progresser et de les partager en vue de favoriser la pleine participation des Autochtones au secteur de l'énergie verte, un secteur en pleine expansion au Canada.

APERÇU DU SECTEUR



N'oublions pas que de nombreuses villes du Canada ont moins de cent ans. Les peuples autochtones, eux, vivent sur ces terres depuis plus de cent siècles.

Voici quelques-uns des avantages environnementaux, économiques et sociaux de l'énergie verte pour les communautés autochtones:

Avantages environnementaux

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Atténuation des impacts du changement climatique
- Réduction des maladies causées par la pollution

Avantages économiques

- Revenus durables
- Accroissement de la part des dollars énergétiques dans l'économie locale
- Création d'emplois
- Sécurité énergétique
- Demande de compétences simples en réparation et entretien qui ne sont pas hautement spécialisées

Avantages sociaux

- Perspectives de participation locale et développement des ressources dans les communautés locales
- Développement de ressources pour des initiatives et des projets futurs
- Formation aux compétences de travail offerte dans les communautés rurales selon les besoins
- Création de compétences et d'emplois de grande qualité à long terme
- Possibilité de devenir un symbole de la communauté, une source de fierté et d'appartenance

Le secteur de l'énergie renouvelable est en explosion partout dans le monde. Dans la course à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui polluent l'atmosphère, les pays se pressent de remplacer les combustibles fossiles qui commencent à manquer par des sources d'énergie plus sûres et plus durables, soit le vent, le soleil et l'eau. Le Canada n'y fait pas exception.

En plus de protéger l'environnement et de préserver la planète, l'énergie renouvelable offre également la promesse de nouveaux emplois verts en fabrication et en entretien ainsi que dans les services tels que l'installation de panneaux solaires sur les toits et l'isolation de maisons. Les perspectives n'ont aucune limite et s'offrent à tous, y compris les Autochtones dont les terres traditionnelles et les terres cédées en vertu d'un traité sont au cœur du développement de l'énergie renouvelable.

Le Canada accuse un peu de retard dans la course. En Europe, le secteur de l'énergie renouvelable est beaucoup plus développé et a commencé à émerger voilà plus d'une décennie. Le Danemark produit actuellement 20 % de son électricité à partir du vent uniquement, tandis que l'Allemagne tire 15 % de son électricité de sources renouvelables. Mais les nouveaux venus apprennent vite et les États-Unis sont désormais les leaders mondiaux du vent, puisque leur industrie éolienne emploie 85 000 personnes.

Pendant ce temps, la Chine s'apprête à prendre la tête dans la fabrication de systèmes d'énergie solaire.

Au Canada, le secteur émerge à peine, souvent à l'échelle individuelle, collective ou provinciale. L'Ontario ouvre la voie avec l'adoption de la législation la plus progressiste en matière d'énergie en Amérique du Nord. La loi provinciale sur l'énergie verte permet à tous – simple propriétaire, collectivité, nation autochtone ou petite entreprise – de produire de l'électricité verte. En plus d'éliminer les barrières systémiques qui ont retardé le développement, cette loi offre de généreux incitatifs financiers à ceux qui souhaitent produire de l'énergie renouvelable. La province paie l'électricité verte à des prix fixes et à long terme, ce qui permet aux gens de récupérer leurs frais initiaux, par exemple les frais d'installation de panneaux solaires, et de réaliser un profit raisonnable.

La loi ontarienne sur l'énergie verte offre également des perspectives aux Autochtones amérindiens, métis et inuits et comprend des dispositions qui encouragent fortement la pleine participation des communautés autochtones en particulier. Les tribunaux canadiens ont décrété que les communautés autochtones doivent être consultées préalablement à tout développement sur une terre traditionnelle ou cédée par traité, ce que réitère la réglementation de l'Ontario.



De même, elle offre des incitatifs financiers aux entreprises commerciales qui formeront des partenariats avec les Autochtones amérindiens, métis et inuits. Ces communautés autochtones, qui possèdent en tout ou en partie les générateurs d'énergie renouvelable, tirent un prix plus élevé de leur électricité.

L'Ontario estime que sa loi sur l'énergie verte entraînera la création de 50 000 nouveaux emplois. D'autres provinces et territoires observent l'Ontario de près, tout en suivant leurs propres plans d'énergie renouvelable.

L'engagement de la Colombie-Britannique à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 33 % au plus tard en 2020 a suscité un très vif intérêt pour les projets d'énergie renouvelable, tout particulièrement la production d'hydroélectricité au fil de l'eau. Vu le grand nombre de rivières situées sur des terres qui appartiennent aux Autochtones, les occasions abondent pour les communautés autochtones qui ont un intérêt financier dans ces projets en plus d'avoir voix au chapitre concernant la manière dont ces projets seront réalisés.

En Alberta, la Ville de Calgary s'est engagée à fonctionner à 100 % à partir d'électricité verte au plus tard en 2012 afin de respecter son engagement de

réduire ses émissions de gaz à effet de serre, aspirant ainsi à devenir l'une des villes les plus vertes du Canada.

Le vent qui souffle sur les prairies est une force puissante, une force que les provinces s'appêtent à exploiter. La Saskatchewan investit à la fois dans l'énergie éolienne et dans la biomasse – un combustible propre généré à partir de résidus forestiers – alors que le Manitoba est à la tête du pays au chapitre de l'installation de thermopompes géothermiques. Cette province a également fait des investissements spectaculaires dans l'énergie éolienne et se targue d'avoir la stratégie la plus dynamique en matière de biodiesel au Canada.

Hydro Québec accorde des contrats à d'importants promoteurs d'énergie éolienne tout en encourageant les particuliers, les propriétaires et les petites entreprises à produire de l'énergie propre à partir de leurs propres installations en offrant des tarifs spéciaux. Hydro Québec a également lancé des appels d'offres spécifiquement aux communautés autochtones et locales concernant la production d'électricité à prix fort.

Pendant ce temps sur la côte Est, les provinces étudient l'énergie éolienne en mer et l'énergie marémotrice. Au cours des 2 prochaines années, la Nouvelle-Écosse prévoit produire 20 % de son électricité à partir de sources durables, alors que l'Île-du-Prince-Édouard compte sur l'énergie renouvelable pour réduire sa forte dépendance aux combustibles fossiles importés. Le développement de l'énergie éolienne au Nouveau-Brunswick s'accélère et Terre-Neuve élabore elle aussi des projets afin d'exploiter l'immense potentiel éolien de son territoire.

Les communautés autochtones sont bien placées pour participer à ces projets à la grandeur du pays, puisqu'un grand nombre de ces projets seront réalisés sur des territoires traditionnels. Les Autochtones reconnaissent eux aussi le potentiel de produire de l'énergie propre sur leurs propres terres de réserve et vont de l'avant, élaborant des projets d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique.

TECHNOLOGIES ET PERSPECTIVES DE L'ÉNERGIE VERTE

L'heure est venue de considérer les enseignements autochtones fondamentaux comme une façon de penser non pas "primitive" mais plutôt "futuriste."

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE COLLECTIVE

Les communautés ont maintenant l'occasion de fixer leurs propres objectifs en matière d'énergie. En entreprenant des études préliminaires en vue d'évaluer les besoins locaux présents et futurs en énergie, en repérant les perspectives d'efficacité énergétique et en analysant les différentes options d'énergie renouvelable, les communautés peuvent dresser un plan qui assurera la prospérité en matière d'énergie durable. Là où les occasions se présenteront, les communautés pourraient être en position de générer des revenus en vendant leurs surplus au réseau d'électricité.

CONSERVATION

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une forme d'énergie renouvelable, la conservation joue un rôle clé dans le secteur de l'énergie verte puisque, comme le dit le proverbe, "il n'y a pas de petites économies." En d'autres mots, un watt d'électricité inutilisé est un watt d'électricité que l'on a pas à produire. Mieux isoler les constructions, calefeutrer et sceller les fissures et installer des appareils de chauffage et des appareils ménagers à haut rendement énergétique peut mener loin lorsqu'il s'agit d'économiser l'énergie. Il en va de même des nouvelles constructions.

Des études ont montré que de telles activités, axées sur l'efficacité énergétique, génèrent un plus grand nombre d'emplois que le développement de sources plus traditionnelles d'approvisionnement en énergie et que ces emplois sont répartis à la grandeur du pays, dans les petites villes comme dans les grandes.

LE SYSTÈME DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU CANADA - L'ONTARIO SE DÉMARQUE

Le réseau électrique du Canada est l'un des plus importants au monde et l'un des plus anciens. Par conséquent, les provinces dépenseront des milliards dans les prochaines années afin de moderniser et d'élargir leurs systèmes de transport d'électricité. Une révision complète est nécessaire si l'on veut rendre le réseau plus efficace et être en mesure d'intégrer l'immense quantité d'énergie renouvelable qui sera désormais produite sur de grandes étendues et non plus seulement par quelques grosses centrales locales isolées.

L'Ontario a déjà entrepris cette transformation. Hydro One, un service public propriété de cette province, prévoit dépenser 2,3 G\$ pour des lignes de transport et de distribution d'électricité au cours des 3 prochaines années afin de raccorder l'énergie éolienne et solaire au réseau, ce qui devrait générer 20 000 nouveaux emplois.



Certaines des nouvelles lignes de transport d'électricité traverseront des territoires autochtones, traditionnels ou cédés par traité, et les Autochtones amérindiens, métis et inuits de ces régions veulent en bénéficier. Ainsi, 22 nations se sont réunies en vue de former leur propre entreprise de service public afin de prendre part à la modernisation et à l'expansion massive du réseau électrique qui appartient à la province.

Lyle Sayers, chef de Garden River, l'une des nations autochtones qui forment la Lake Huron Anishinabek Transmission Co., a été cité dans la presse lorsqu'il a demandé, pour la forme, "pourquoi ne décrochons-nous toujours qu'un tout petit rôle? Pourquoi ne pouvons-nous pas être des partenaires?"

De nouvelles lignes vers les régions nordiques et éloignées de la province sont également essentielles aux nations autochtones qui entendent élaborer des projets d'énergie renouvelable et abandonner progressivement le recours au diesel en se raccordant au réseau de la province.

Raccorder au réseau les communautés éloignées qui dépendent présentement du diesel importé et y raccorder les énergies renouvelables est également ce que vise la Northeast Transmission Line, prévue en Colombie-Britannique. Le Québec, d'autre part, élargit son système de transport d'électricité, le plus étendu en Amérique

du Nord, afin de livrer de l'énergie propre dans le Nord des Etats-Unis.

ÉNERGIE HYDRAULIQUE

Depuis des siècles, le Canada exploite l'énergie de chutes et de cours d'eau afin de combler ses besoins en électricité. Après que l'électricité ait été transportée pour la première fois à partir des chutes du Niagara au tournant du XIXe siècle, les villes et les municipalités longeant les rivières ont commencé à produire leur propre électricité à partir de l'énergie hydraulique. Rappelons que la première génératrice hydroélectrique du Canada a été installée près d'Ottawa en 1882.

Les aménagements hydroélectriques sont parfois caractérisés selon leur capacité de stocker l'eau. Les principaux types sont les aménagements au fil de l'eau, les aménagements au fil de l'eau à capacité de pointe modifiée ainsi que les systèmes de réservoirs de retenue et de cascade.

AMÉNAGEMENTS AU FIL DE L'EAU

Un aménagement au fil de l'eau n'utilise que le débit naturel d'une rivière pour produire de l'électricité. Par conséquent, soit que le courant de la rivière traverse l'aménagement, soit qu'il le contourne en partie si le débit excède la capacité de l'aménagement de l'utiliser entièrement.

AMÉNAGEMENTS AU FIL DE L'EAU À CAPACITÉ DE POINTE MODIFIÉE

De nombreux aménagements au fil de l'eau ne permettent qu'un stockage limité d'eau au cours d'une journée ou de plusieurs jours, ce qui permet de produire davantage d'électricité en périodes de forte demande, c'est-à-dire pendant le jour au cours de la semaine de travail, et de conserver l'eau en période de faible demande, soit le soir et les fins de semaine.

RÉSERVOIRS DE RETENUE ET SYSTÈMES DE CASCADE (CENTRALES DE POINTE)

Ces aménagements hydroélectriques utilisent des réservoirs afin de stocker l'eau en période de fort débit, par exemple au printemps. L'eau ainsi stockée sert ensuite à produire de l'électricité en période de faible débit, par exemple en été et en hiver. Les réservoirs peuvent être gérés de manière spécifique en vue de la production hydroélectrique sur place et peuvent également servir à un ensemble (ou une cascade) d'aménagements situés en aval.



Les aménagements hydroélectriques, dont la durée de vie utile moyenne est de 50 à 100 ans, impliquent des investissements à long terme que l'on peut facilement valoriser afin de tirer profit des plus récentes technologies. Un autre avantage certain pour les communautés autochtones réside dans le fait que l'on peut produire localement de l'hydroélectricité, ce qui permet aux communautés éloignées de remplacer le diesel, cher et polluant, pour produire leur électricité.

L'énergie renouvelable fait appel à une large gamme de technologies différentes, dont certaines sont en cours d'invention alors que d'autres revivent après avoir été abandonnées il y a des dizaines d'années avec la venue du charbon et de l'énergie nucléaire.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

L'énergie éolienne est également une ancienne technologie et l'on peut encore apercevoir les ancêtres de la turbine moderne se dresser sur de vieilles fermes où elles servaient à pomper l'eau. De nos jours, l'énergie éolienne compte parmi les sources d'énergie verte ayant la croissance la plus rapide au monde, et son potentiel d'expansion continue est énorme. On estime que le Canada pourrait produire au moins 20 % de son électricité à partir du vent d'ici 2025. Bien que la proportion d'énergie éolienne ne soit présentement que de 1 %, le nombre d'éoliennes installées a crû de

manière significative. Une éolienne de 2 megawatts peut produire suffisamment d'électricité pour combler les besoins annuels d'environ 500 foyers.

L'énergie éolienne offre également des occasions de créer des emplois en fabrication, en installation de même qu'en entretien des éoliennes. Les communautés situées à proximité de parcs éoliens peuvent bénéficier de certains de ces nouveaux emplois en plus de tirer un revenu additionnel des taxes et du paiement des baux fonciers. À Pincher Creek en Alberta, par exemple, les parcs éoliens génèrent plus du quart du revenu annuel du district municipal et constituent un employeur important de la région.

ÉNERGIE SOLAIRE

On peut produire de l'énergie directement à partir du soleil, une source infinie de combustible tout à fait gratuite. Davantage d'énergie solaire atteint la Terre en une heure que le monde entier n'en utilise en une année. Le défi consiste à exploiter cette énergie et à la convertir en des formes d'énergie qui nous soient plus utiles, un défi que relèvent deux types de technologie solaire, l'une produisant de la chaleur et l'autre, de l'électricité.

THERMODYNAMIQUE SOLAIRE

La technologie thermodynamique solaire convertit l'énergie du soleil en chaleur,

généralement pour chauffer l'eau. Les panneaux solaires sont positionnés de manière à viser le soleil afin de capter un maximum de chaleur rayonnante. En règle générale, un chauffe-eau solaire pompe l'eau à travers des tuyaux situés à l'intérieur du panneau. Les capteurs sombres absorbent l'énergie du soleil et l'utilisent pour chauffer l'eau dans les tuyaux. Plus de 29 millions de ménages dans le monde utilisent l'énergie solaire pour chauffer l'eau et leur foyer. Au Canada, l'énergie solaire pourrait potentiellement fournir 90 % de l'eau chaude résidentielle et commerciale pour moins cher que l'électricité. Pourtant le Canada a du chemin à faire pour rattrapper le reste du monde. Ressources naturelles Canada offre des incitatifs aux communautés autochtones qui ont recours à la thermodynamique solaire.

ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Un système photovoltaïque convertit le rayonnement solaire en courant électrique direct à l'aide de cellules semiconductrices. La première application pratique de la photovoltaïque consistait à alimenter les vaisseaux spatiaux et les satellites en orbite mais de nos jours, la majorité des modules photovoltaïques produisent de l'électricité qui sert à alimenter le réseau. La production de panneaux photovoltaïques a doublé chaque année au cours de la dernière décennie, faisant de cette technologie celle dont la croissance est la plus rapide



au monde, ce qui explique pourquoi elle est en amélioration constante. De même, son prix ne cesse de baisser, en raison de la fabrication à grande échelle.

Un système solaire photovoltaïque peut être installé sur le toit d'une maison, d'un édifice commercial, d'une grange ou d'une autre structure comme il peut être installé à l'intérieur des murs. Il peut également être installé au sol mais en Ontario, l'électricité ainsi produite ne permet pas d'en tirer un prix aussi élevé que le prix de l'électricité produite à partir d'un système installé sur un toit, et ce, afin de protéger les terres agricoles et les autres terres ayant une grande valeur. Un système solaire photovoltaïque convient parfaitement aux régions éloignées qui ne sont pas raccordées à un réseau. Toutefois, le prix payé en Ontario pour de l'électricité produite à l'aide d'un système résidentiel installé sur le toit qui alimente le réseau est parmi les plus élevés. Ce prix couvre le coût du système au tiers de sa durée de vie prévue et procure un revenu raisonnable par la suite.

Le secteur de l'énergie solaire permet également de créer des milliers d'emplois verts en fabrication, installation, exploitation et entretien. En Allemagne, quelque 13 300 personnes travaillent dans l'industrie de la thermodynamique solaire et 26 900, dans l'industrie de l'énergie solaire photovoltaïque.

Les entreprises d'énergie solaire prévoient une importante croissance (101 %) du nombre d'équivalents temps plein qui seront employés avant la fin de 2011. D'ici là, 51 % des entreprises prévoient devoir faire face à des pénuries, toujours dans le domaine de l'installation (78 %), suivi de la conception et de l'intégration des systèmes (51 %), de la gestion de projet (40 %) et de l'ingénierie (40 %).¹

BIOMASSE

Les gens produisent de l'énergie en brûlant des matières biologiques provenant de plantes telles que le bois depuis que les humains cuisinent et se rassemblent autour d'un feu de camp pour se tenir au chaud. De nos jours, d'autres sources de biomasse servent à produire de l'électricité, dont les cultures vivrières, les plantes herbacées et ligneuses et les résidus agricoles, y compris le fumier. Les collectivités nordiques utilisent les résidus forestiers, les résidus provenant des scieries et de la production de pâtes et papier pour produire de l'énergie, ajoutant ainsi de la valeur aux industries traditionnelles.

De même, les fermiers alimentent leurs digesteurs anaérobies avec leurs déchets, y compris le fumier, afin d'en capter le méthane, une forme particulièrement puissante de gaz à effet de serre.

Bien que la combustion de la biomasse pour créer de la chaleur ou de l'électricité dégage du dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre, la biomasse est toujours considérée comme une source d'énergie renouvelable, car les plantes qui servent de combustible peuvent être remplacées rapidement par de nouvelles plantes qui éliminent le carbone de l'atmosphère et le stockent, à la différence des combustibles fossiles qui mettent des milliers d'années à se former. Le carbone contenu dans le gaz et le pétrole sont relâchés d'un seul coup, et les plantes existantes ne peuvent pas éliminer le carbone de l'atmosphère assez rapidement.

Une technologie des plus prometteuses pour produire de l'électricité à partir de la biomasse est le digesteur anaérobie, dans lequel tant les eaux usées que les fumiers peuvent servir de combustible. Privées d'oxygène, les bactéries peuvent décomposer la biomasse et produire un gaz combustible qui peut à son tour remplacer le gaz naturel pour produire de l'électricité. En Ontario, les fermiers équipés de digesteurs anaérobies vendent leur électricité au réseau à un prix fixé en vertu de la Loi sur l'énergie verte.

¹ 2009 Enquête sur la population active de l'Association des industries solaires du Canada

MAIN D'ŒUVRE

MARCHÉ DU TRAVAIL AUTOCHTONE

Le Canada fait face à une pénurie de main d'œuvre spécialisée qui croît au rythme du vieillissement de sa population. Des études ont montré que la population autochtone est beaucoup plus jeune que le reste de l'ensemble de la population et qu'elle présente le bassin le plus important de main d'œuvre inexploitée au pays.

En 2006, le taux d'emploi autochtone était de 15,8 % au-dessous de celui de l'ensemble de la population, soit l'équivalent de 88 000 travailleurs additionnels pour l'économie canadienne. ² La population autochtone devrait compter pour 7,4 % de la croissance de la population en âge de travailler, pour 12,7 % de la croissance de la main d'œuvre et pour 11,3 % de la croissance de l'emploi, de 2006 à 2026, au Canada. ³

Le gouvernement fédéral, le monde des affaires, les provinces, les territoires ainsi que les communautés et les organisations autochtones coordonneront leurs efforts en vue d'améliorer les perspectives économiques et d'emploi des Autochtones en rapport avec le secteur de l'énergie verte, maintenant et dans l'avenir.

Le secteur de l'énergie verte présente des occasions uniques et nombreuses qui sont en accord avec le patrimoine culturel unique des Autochtones, ce qui assure à la main d'œuvre autochtone d'y obtenir des emplois.

Certains modèles de main d'œuvre de l'énergie verte peuvent comprendre :

- une formation pratique;
- des emplois à proximité.
- Les domaines de compétences pratiques nécessaires pour occuper un poste de col vert vont de la construction à l'administration.

Entrepreneurship autochtone et production autonome

- Perfectionnement professionnel et formation continue

FORMATION PRÉALABLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le Canada et les communautés autochtones doivent travailler de concert afin de combler le déficit prévu en préparant la communauté autochtone et le secteur de l'énergie verte au marché de l'énergie en émergence.

“Quelle que soit la plateforme utilisée pour rehausser l'alphabétisation et les compétences essentielles des communautés autochtones, les stratégies utilisées doivent s'harmoniser au courant actuel du marché mondial de même qu'aux besoins actuels et futurs des employeurs.” ¹

Les disparités entre le marché de l'emploi autochtone et non autochtone sont liées en grande partie à l'éducation. Environ 50 % des Autochtones n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, comparativement à 30 % dans l'ensemble de la population. ⁴

Les initiatives en matière de main d'œuvre doivent comprendre des cours préalables à la formation professionnelle, offrir aux communautés urbaines comme aux communautés éloignées la possibilité d'étudier en ligne ainsi qu'un programme éducatif qui soit pertinent sur le plan culturel pour la population autochtone.

Le programme de formation doit :

1. Comprendre des modèles d'apprentissage et des programmes d'études pertinents sur le plan culturel, tenant compte du patrimoine linguistique et culturel;
2. Prévoir le soutien aux Autochtones et inclure le savoir traditionnel en tant que pratique fondée sur l'expérience;
3. Tenir compte des conditions de vie des Autochtones;
4. Soutenir le contrôle par la communauté et les partenariats fondés sur la communauté;

¹ Traduction libre (CBNC, 2006; Greenall et Loizides, 2001; Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2006; Voyageur, 2001)

² Traduction libre. Tiré de : Aboriginal Labour Force Strategy: Tapping into an Underutilized Pool of Labour Supply

³ Traduction libre. Tiré de : *The Effect of Increasing Aboriginal Educational Attainment on the Labour Force, Output and the Fiscal Balance* Simon Lapointe and Fraser Cowan May 2009

5. Recruter en priorité les étudiants autochtones et favoriser les stratégies d'emploi qui encouragent la formation et le perfectionnement professionnels;
6. Reconnaître les langues maternelles et le savoir autochtone;
7. Inclure une redéfinition de la réussite à l'aide de matériel d'évaluation et de résultats démontrés;
8. Comprendre une formation en vue de sensibiliser les employeurs du secteur de l'énergie verte à la culture autochtone afin de maintenir les employés autochtones en emploi;
9. Préparer les Autochtones à l'emploi.

Les métiers spécialisés et l'apprentissage jouent un rôle important dans l'économie et le secteur de l'énergie verte. Les projets d'énergie verte et de construction mènent à de nouvelles carrières en fabrication, en construction, en réalisation et en entretien, relativement à des projets tels que des parcs éoliens, la réhabilitation, l'installation de capteurs solaires et l'aménagement de lignes de transport d'électricité.

Les travailleurs de métiers spécialisés sont en demande partout au pays. De nombreux projets d'énergie verte sont compromis par manque de personnel qualifié pour construire des éoliennes, installer des capteurs solaires ou compléter les travaux de réhabilitation écologique. Avec l'application de plus en plus étendue de la loi ontarienne sur l'énergie verte, cette demande ne peut que s'intensifier.

Les travailleurs de métiers spécialisés sont récompensés de leurs efforts par un bon salaire. En fait, en tant qu'apprenti, on peut conjuguer formation et rémunération. Le plus beau, cependant, c'est qu'une personne de métier est payée pour faire ce qu'elle aime.⁵



PERSPECTIVES POUR LES AUTOCHTONES, LEURS COMMUNAUTÉS ET LEURS ENTREPRISES ET OCCASIONS D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES

Professions les plus en demande dans le secteur de l'énergie renouvelable
Industrie Canada, 2009

ÉNERGIE ÉOLIENNE

- Aménagiste
- Concepteur ou installateur
- Ingénieur de R-D
- Consultant en évaluation des vents
- Consultant en matière de réglementation
- Spécialiste de l'entretien des turbines
- Électrotechnicien de l'entretien
- Ouvrier d'usine de fabrication
- Agent technico-commercial

HYDROÉLECTRICITÉ

Aménageur de petite centrale

- Ingénieur de recherche ou expert conseil en conception
- Opérateur de petite centrale hydroélectrique
- Technicien des techniques d'entretien
- Ouvrier d'usine de fabrication

ÉNERGIE SOLAIRE

Concepteur ou monteur

- Ingénieur de R-D
- Ajusteur-monteur
- Agent technico-commercial
- Ingénieur des procédés
- Technicien ou technologue

ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE

- Concepteur ou monteur (fournisseur)
- Ouvrier d'usine de fabrication
- Agent technico-commercial
- Ingénieur conseil

BIOÉNERGIE

- Détaillant ou fournisseur de poêles à bois ou à granules
- Technicien d'entretien d'usine (vapeur et combustible)
- Agent technico-commercial

⁴ Traduction libre. Tiré de: Aboriginal Labour Force Strategy: Tapping into an Underutilized Pool of Labour Supply

⁵ Traduction libre. Tiré de : www.careersintrades.ca/youth



Notre économie, la manière dont notre peuple gère ses ressources et le rapport de cette gestion à l'organisation de notre société sont des processus des plus étroitement liés. Nous pratiquons des formes strictes de conservation. Notre culture est fondée sur un principe qui dirige le bien-être de sept générations dans le futur. Notre croyance dans ce principe agit comme un frein au développement de pratiques qui causeraient de la souffrance dans le futur. [Traduction libre] Histoire des Haudenosaunee - deuxième partie d'une allocution présentée aux Nations Unies.

PROJETS DE MARCHÉS AUTOCHTONES

Il est d'une importance capitale que les communautés autochtones et l'industrie verte comprennent, évaluent et facilitent les projets de marchés autochtones que pourrait générer l'énergie verte. Comprendre le virage fondamental vers une économie verte et s'organiser en vue de reinventer nos communautés de manière à relever ces défis sont des gages de réussite.

L'implication des communautés autochtones est nécessaire pour reconnaître les avantages déterminants du développement socioéconomique de l'énergie verte. Les entreprises doivent être prêtes à reconsidérer certaines de

leurs pratiques commerciales afin de s'appropriier pleinement le modèle fondé sur le partenariat.

La coopération de la communauté doit être assurée tout en continuant de respecter les traditions locales, tout particulièrement en ce qui a trait à l'environnement. La protection des usages traditionnels du territoire tels que la chasse, la pêche et le piégeage demeure une grande préoccupation pour les Autochtones.

Afin de tirer profit de la création d'emplois locaux et des flux de rentrées durables pour les communautés autochtones, ces dernières doivent mettre l'accent sur l'approvisionnement en énergie verte par le gouvernement et les entreprises.

CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE COLLECTIVE

www.cpconference.ca

La conférence annuelle sur l'énergie collective (Community Power Conference), présentée par l'Ontario Sustainable Energy Association, rassemble des promoteurs de projets d'énergie collective de partout en Ontario et d'ailleurs en vue de partager les pratiques exemplaires. Cette conférence de deux jours qui se tient en

novembre offre l'occasion de connaître les plus récents développements en matière de réglementation en Ontario et sur le programme provincial de tarifs de rachat grâce auquel il est financièrement profitable pour chacun de produire de l'énergie verte propre. La Conférence de l'OSEA est une occasion unique d'obtenir l'information la plus récente et de créer

des liens judicieux avec ceux qui peuvent aider les communautés à devenir des producteurs d'énergie durable. L'Ontario, la communauté internationale et particulièrement l'industrie canadienne de production d'électricité y apprendront que l'énergie collective rime avec affaires.

ENTREPRENEURSHIP AUTOCHTONE

ÉNERGIE COLLECTIVE

Si l'industrie de l'énergie verte et le gouvernement désirent harmoniser avec succès leurs objectifs avec ceux des communautés autochtones, ils doivent tenir compte des perspectives de la communauté pour ensuite déterminer de quelle manière cette possibilité d'affaire peut s'harmoniser aux valeurs culturelles. C'est ce qui se passe présentement dans le secteur de l'énergie verte.

L'énergie collective est une énergie renouvelable produite localement à des fins de consommation locale par des propriétaires locaux, ce qui peut inclure quiconque – allant du simple fermier ayant un digesteur à proximité de sa grange aux coopératives de citoyens concernés ayant des parts dans un parc éolien, aux groupes confessionnels et aux centres communautaires ayant installé des capteurs solaires sur leurs toits, en passant par les municipalités qui décident de dépoussiérer leurs vieux barrages hydroélectriques de même que par les nations autochtones dont les terres et les ressources naturelles excèdent largement leurs maigres revenus.

L'électricité de propriété collective procure des avantages financiers et sociaux que n'offrent pas toujours les promoteurs commerciaux. Qui plus est, les profits d'une entreprise collective de production d'électricité, qu'elle soit la propriété privée d'un particulier ou la propriété publique d'une communauté autochtone ou d'une municipalité, tendent à demeurer dans la communauté plutôt que de s'accumuler dans un siège social éloigné de la source d'énergie. Selon la Fédération canadienne des municipalités, dans les systèmes classiques de production d'énergie, comme ceux qui prédominent en Ontario, une part d'au moins 75 cents de chaque dollar d'électricité quitte l'économie locale. Et bien que les fermiers ruraux qui tirent le diable par la queue puissent

arrondir leurs fins de mois en louant leur terre aux entreprises d'énergie éolienne, le loyer que paient les promoteurs commerciaux est généralement faible en comparaison de ce que ces fermiers pourraient gagner s'ils étaient plutôt eux-mêmes propriétaires des turbines ou s'ils s'associaient aux autres membres de leur communauté locale. Le secteur de l'énergie verte promet d'aider à combler le fossé socioéconomique qui sépare les Autochtones et les non-Autochtones à la grandeur du Canada.

En s'impliquant dès le tout début, les entreprises et les communautés autochtones peuvent établir un contrat social, environnemental, économique et spirituel afin de déterminer la propriété, contrairement à la mise en œuvre imposée de projets potentiels d'énergie verte sur leurs territoires traditionnels et au-delà. Cette industrie en émergence ouvre un bon potentiel pour la propriété d'entreprise, des emplois verts et la participation significative d'aînés et de jeunes, de chefs de nation et de membres de la communauté, de travailleurs spécialisés et d'entrepreneurs commerciaux.

Selon la prophétie des Sept Feux, dans la période du septième Feu, il sera donné un choix entre deux routes. La première est à limite d'usure et brûlée; l'autre est moins fréquentée et encore verte. Il n'en tient qu'à nous, comme communautés et individus, de choisir la route à prendre. Les individus, les entreprises et les communautés autochtones sont en position d'être les chefs de cette "révolution verte."

L'énergie collective tend à créer davantage d'emplois locaux – trois fois plus, selon certaines études – dans les domaines de l'exploitation, de l'entretien et de l'administration de projets d'énergie renouvelable. Les coûts d'infrastructure de projets communautaires sont souvent réduits puisque, en produisant de l'électricité à proximité de l'endroit où une bonne partie de cette électricité

sera utilisée, le besoin de construire de nouvelles lignes à haute tension est réduit et les pertes énormes d'électricité le long de ces lignes sont réduites.

Quant aux avantages sociaux, la proximité et la visibilité des groupes électrogènes sensibilisent les gens à la manière dont l'énergie est produite et consommée, ce qui aide à créer une culture de conservation. De plus, il semble y avoir moins d'opposition de la part des résidents aux énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, lorsque la communauté locale en bénéficie et que les personnes qui vivent à proximité de la source d'énergie ont un degré significatif de contrôle sur l'endroit où cette source est située. Les propriétaires locaux sont davantage tenus de rendre comptes à leurs voisins et sont davantage familiarisés avec les aires qu'il faut protéger du développement, ce qui améliore les chances que le milieu environnant ou les résidents locaux ne soit lésés.

Les 10 étapes de la formation d'un groupe d'énergie collective

1. Définir la mission de l'organisation, sa vision et ses valeurs.
2. Désigner les participants de la communauté.
3. Définir les principales attentes en matière d'investissement – capacité disponible du système de distribution, analyser la technologie, évaluer les ressources et mener des études de site.
4. Définir la structure de l'organisation (ex. : coopérative, société).
5. Faire une demande de contrat en vertu du Programme TRG (y compris pour les microprojets) auprès de l'Office de l'électricité de l'Ontario (OPA) dans le cadre de la Loi sur l'énergie verte de l'Ontario.
6. Contacter l'entreprise de distribution locale.
7. Consulter et planifier le projet.
8. Assurer la gestion du projet et l'exploitation commerciale.
9. Évaluer la faisabilité de produire de l'énergie verte.
10. Fixer un échéancier réaliste.

PROGRAMMES ET MESURES INCITATIVES

La province de l'Ontario tire profit d'une nouvelle législation et de nouveaux programmes conçus en vue de favoriser de nouvelles perspectives dans le secteur de l'énergie verte. Voici quelques exemples de ces programmes et de ces mesures incitatives.

PROGRAMME DE PARTENARIATS ÉNERGÉTIQUES POUR LES AUTOCHTONES

La province de l'Ontario apportera son soutien aux communautés autochtones qui envisagent des projets de production d'énergie renouvelable. Elle leur apportera son aide dans les trois domaines suivants :

- Soutien à la planification collective énergétique, grâce à un plan collectif énergétique qui permettra aux communautés autochtones de déterminer, à l'échelle locale, les intérêts, les besoins et les perspectives de développement en matière de conservation de l'énergie renouvelable, de raccordement au réseau et de réduction de la dépendance au diesel dans les communautés éloignées.
- Soutien au financement d'études de pré faisabilité et de faisabilité de projets, d'élaboration de plans de mise en œuvre, d'évaluation des ressources, d'études environnementales et techniques de même que d'autres coûts accessoires concernant des projets énergétiques autochtones.
- Soutien à la mise en œuvre du Réseau d'énergie renouvelable pour les Autochtones, un centre en ligne de partage des connaissances et des pratiques exemplaires associées aux projets autochtones d'énergie verte.

CONTRATS TRG ET SUPPLÉMENTS POUR LES AUTOCHTONES

En Ontario, en plus des contrats accordés en vertu du Programme TRG, les projets communautaires autochtones sont admissibles à une réduction sur les garanties de paiement et au paiement additionnel par kilowattheure d'électricité produite à l'aide d'une installation dont la source d'énergie est renouvelable. Le montant du paiement additionnel (ou "supplément") varie selon la participation de la communauté autochtone à titre de fournisseur – plus sa part est élevée, plus le supplément est élevé.



PROGRAMME DE GARANTIES D'EMPRUNTS POUR LES AUTOCHTONES

En exprimant leur intérêt à participer aux projets d'infrastructure d'énergie renouvelable, les communautés autochtones ont établi que l'accès au capital constitue un obstacle. Le Programme de garanties d'emprunts pour les Autochtones du gouvernement de l'Ontario a été conçu en vue de surmonter cet obstacle en garantissant jusqu'à 75 % de la participation en capital d'une entreprise autochtone dans un projet admissible, et ce, jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars par projet.

Des garanties d'emprunts seront consenties pour des projets commercialement viables à la suite d'un examen rigoureux de diligence raisonnable afin d'assurer que seuls les emprunts relatifs à des projets admissibles soient garantis, selon les critères suivants :

- Le projet comporte une entente de vente ou de transport d'électricité à un coût prédéterminé (ex. : contrat d'achat d'électricité visant la production ou des tarifs réglementés relatifs à des projets de transport d'électricité).
- Les promoteurs et les partenaires commerciaux sont en mesure de démontrer leur expérience en construction et en exploitation d'infrastructures.
- Les accords de financement commercial comportent des garanties.
- On pourrait exiger des communautés autochtones qu'elles forment des entreprises en propriété exclusive qui puissent assurer la réalisation de tous les aspects du projet, dont la signature de contrats et d'ententes de partenariat.



HISTOIRES DE RÉUSSITES

ABOR GROUP

'Comblent les besoins contemporains sans compromettre demain! Voilà la devise de la société Abor Group.

Abor Group fournit des services aux communautés et aux promoteurs de même que des services qui aident les propriétaires à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Abor Group est fière de son patrimoine autochtone ainsi que du savoir et du respect pour la planète ainsi reçus en héritage.

La société Abor Group est l'une des rares entreprises de sa région – on n'en compte que six – à être accréditée par le gouvernement de l'Ontario pour effectuer des

vérifications écoénergétiques (ecoEnergy Audits). Arbor Group aide ses clients à détecter les lacunes énergétiques de leur maison, allant de l'isolation inférieure aux normes du vide sanitaire et aux fuites d'air, pour ensuite dresser un plan afin d'améliorer le confort du foyer.

Lorsqu'une maison présente des lacunes énergétiques, par exemple des espaces mal isolés dans l'entretoit, la température centrale de la maison risque d'être moins confortable. Le fait d'étanchéiser la maison permet de minimiser les pertes d'air chaud et frais, ce qui en rehausse le confort tout en réduisant les coûts de chauffage et de climatisation. L'étanchéisation et l'isolation sont des solutions simples et économiques dont le coût est rapidement récupéré. Un tel investissement se rembourse par lui-même grâce aux économies ainsi réalisées.

COOPÉRATIVE PUKWIS ENERGY

Le Pukwis Community Wind Park, un parc éolien de 54 MW, est une coentreprise dans laquelle la nation Chippewas de Georgina Island et le Windfall Ecology Centre sont associés. Les partenaires de la coentreprise travaillent ensemble depuis 2002, alors que Brent Kopperson et l'ancien chef Hugh 'Buzzy' Big Canoe ont mis sur pied un projet pilote innovateur de réhabilitation thermique écoénergétique destiné à l'ensemble de la communauté, un système maintenant reproduit dans les communautés autochtones un peu partout en Ontario grâce au financement de l'Office de l'électricité de l'Ontario.

Cette collaboration a débuté à Pukwis en 2003 et sa préconstruction est en progression constante. Pukwis Phase I (20 MW) est maintenant prête à passer de la faisabilité à la réalité.



Pukwis deviendra une coentreprise dans laquelle la nation Chippewas de Georgina Island et une coopérative communautaire, soit la coopérative Pukwis Energy, seront associées. La coopérative sera composée de membres issus de la région du Grand Toronto. La construction sera financée par des capitaux provenant de cette région au moyen d'une offre d'actions prévue dans la loi ontarienne sur l'énergie verte et par des emprunts commerciaux courants garantis par une entente à long terme d'achat d'électricité avec l'Office de l'électricité de l'Ontario (OPA).

Ainsi, des particuliers auront la possibilité de devenir membres de cette coopérative à caractère communautaire et d'investir dans Pukwis.

LA NATION T'SOU-KE

La nation T'Sou-ke Nation souligne la réussite d'un projet du ICE Fund (Innovative Clean Energy Fund) en étant l'hôte de quelque 50 nations autochtones de partout en Colombie-Britannique au cours d'un événement de deux jours de partage d'information et de célébration.

Iain Black, ministre de la Petite entreprise, de la Technologie et du Développement économique de la Colombie-Britannique, affirme qu'avec le soutien du gouvernement provincial, la nation T'Sou-ke a mis sur pied le plus vaste système d'énergie solaire photovoltaïque à être raccordé au réseau qui soit en exploitation en Colombie-Britannique. Il affirme également que, fidèle à sa tradition culturelle de partager le savoir, la nation T'Sou-ke ajoute de la valeur à cet investissement du ICE Fund en invitant d'autres communautés autochtones de Colombie-Britannique à profiter de son expérience.

Il y a un an presque exactement, la nation T'Sou-ke a reçu 400 000 \$ du ICE Fund pour construire une centrale solaire photovoltaïque de 75 kilowatt sur son territoire traditionnel. Le projet, dont la valeur totale est de 1,25 million de dollars, est maintenant complété et des unités de production d'énergie solaire sont maintenant opérationnels sur le toit du bureau du conseil de bande, des bâtiments des pêcheries et du hangar à canots. Day4 Energy of Burnaby, l'une des plus importantes entreprises de technologie solaire au Canada, a fourni les panneaux solaires.

Gordon Planes, chef de la nation T'Sou-ke, rappelle que les nations autochtones ont vécu sur ce continent depuis des milliers d'années sans avoir recours aux combustibles fossiles. Selon lui, grâce à l'enthousiasme et au soutien de toute la collectivité, ce projet financé par le ICE Fund a permis de démontrer que les Autochtones peuvent ouvrir la voie vers l'avenir en matière d'énergie renouvelable.



NA-ME-RES

Na-Me-Res (Native Men's Residence)

Na-Me-Res fournit un refuge à 63 hommes sans abri à Toronto. Son objectif est de réduire le nombre de sans-abri – et d'empêcher ceux qui sont à risque de le devenir – en leur procurant les outils qui leur permettront d'acquérir l'autonomie, notamment l'autonomie financière.

Na-Me-Res encourage et entretient le sens de la communauté, de la coopération et une saine estime de soi en faisant la promotion de la culture autochtone traditionnelle et de ses valeurs. L'organisme s'efforce de donner une base solide à sa clientèle sur la voie du rétablissement et de l'autonomie.

En juillet 2009, Na-Me-Res a installé son premier système d'énergie solaire photovoltaïque sur le toit du Sagatay, un édifice récemment rénové. Les détails entourant cette installation sont accessibles sur Internet à l'adresse suivante : www.sagatay.solarvu.net/green/solarVu.php?ac=sagatay.

Dans le futur, Na-Me-Res prévoit offrir de la formation en matière d'énergie verte à ses clients.

Na-Me-Res prévoit également étendre son investissement dans l'énergie verte à une programmation complètement verte afin que les clients du refuge acquièrent de la fierté, une éducation, de la formation et un éventuel emploi.

NEIGHBOURHOOD UNITARIAN UNIVERSALIST CONGREGATION

La Neighbourhood Unitarian Universalist Congregation a recueilli l'équivalent de la moitié des coûts d'installation d'un système d'énergie solaire photovoltaïque de 20,91 kW sur le toit de son église à Toronto – des coûts totalisant 220 000 \$ – en émettant des obligations à des amis et des partisans. Chacune des 110 obligations, qui ont été vendues à 1000 \$ pièce, rapportera 5 % en intérêts annuels pouvant aller jusqu'à concurrence de 20 ans. La congrégation a obtenu de l'Office de l'électricité de l'Ontario un contrat en vertu du Programme TRG pour vendre son énergie solaire au réseau au prix de 71,3 cents du kilowatt.



ontario-sea.org

rhautochtones.ca

Nous aimerions remercier le gouvernement de l'Ontario, plus précisément le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, d'avoir fourni le soutien financier essentiel en vue de la présente publication, avec l'aide des ministères Ressources naturelles Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada.

Nous remercions également les personnes suivantes pour leur contribution personnelle :

Phil Winters
E gen

John Wabb
*Canadian Union of
Skilled Workers*

Amy Tam
*Canadian Union of
Skilled Workers*

Ania Kohinski
*Canadian Union of
Skilled Workers*

Patricia Stirbys
*Office de l'électricité
de l'Ontario*

Kristopher Stevens
*Ontario Sustainable
Energy Association*

Jane Story
*Ontario Sustainable
Energy Association*

Kathleen Padulo
Generation Seven Consulting

Harvey Manning
Na-Me-Res

Bob Howsam
*Ontario First Nations Technical
Services Corporation*

Robert Hellier
Centennial College

Margaret Brigham
Centennial College

Janelle Bates
*Ontario Waterpower
Association*



Conseil des Ressources
Humaines Autochtones

connexions – partenariats – solutions



OSEA

Ontario Sustainable Energy Association



Ontario



Indian and Northern
Affairs Canada

Affaires indiennes
et du Nord Canada



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Nous aimerions remercier le gouvernement de l'Ontario, plus précisément le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, d'avoir fourni le soutien financier essentiel en vue de la présente publication, avec l'aide des ministères Ressources naturelles Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada.

